

RCS : ANNECY

Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00472

Numéro SIREN : 792 424 145

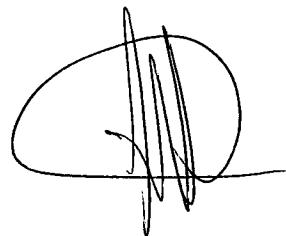
Nom ou dénomination : I.C.R. CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003632

**I.C.R. CONSTRUCTION
Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 Euros
475, route des Vernes – PRINGY 74370 ANNECY
792 424 145 RCS ANNECY**

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

**CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. M. G." followed by a stylized surname.

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 064	6 807	1 257	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	54 720	5 016	49 704	52 480
Installations techniques, matériel et outilla	5 274	5 274		1 644
Autres immobilisations corporelles	183 009	63 843	119 166	134 087
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 435		47 435	46 340
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	298 517	80 939	217 577	234 566
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 202 281		3 202 281	2 011 357
Fournisseurs débiteurs	51 822		51 822	1 563
Personnel	38 493		38 493	17 910
Etat, Impôts sur les bénéfices				11 982
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	398 218		398 218	327 494
Autres créances	244 384		244 384	171 341
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	155 333		155 333	1 953
Valeurs mobilières de placement				453 403
Disponibilités	1 537 546		1 537 546	1 481 076
Charges constatées d'avance	112 292		112 292	8 965
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 740 370		5 740 370	4 487 046
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 038 887	80 939	5 957 947	4 721 612

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	394 043	336 512
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	400 888	287 531
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	959 932	789 043
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	904 973	900 276
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 516	1 118
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	906 488	901 394
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	68 333	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 144 139	1 662 535
<i>Personnel</i>	72 190	23 428
<i>Organismes sociaux</i>	37 828	28 175
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	43 836	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	1 045 062	739 850
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	5 139	3 084
Dettes fiscales et sociales	1 204 056	794 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	675 000	574 103
TOTAL DETTES	4 998 016	3 932 568
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 957 947	4 721 612

Compte de Résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	11 992 587	100,00	8 299 743	100,00	3 692 844	44,49
Autres produits	102 744	0,86	26 086	0,31	76 658	293,87
Total	12 095 331	100,86	8 325 829	100,31	3 769 503	45,27
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	11 190 513	93,31	7 656 380	92,25	3 534 133	46,16
Total	11 190 513	93,31	7 656 380	92,25	3 534 133	46,16
MARGE SUR M/SES & MAT	904 819	7,54	669 449	8,07	235 370	35,16
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	16 249	0,14	11 715	0,14	4 534	38,70
Salaires et Traitements	184 261	1,54	144 595	1,74	39 666	27,43
Charges sociales	83 049	0,69	61 723	0,74	21 326	34,55
Amortissements et provisions	31 439	0,26	26 376	0,32	5 063	19,19
Autres charges	24		9		16	176,96
Total	315 022	2,63	244 418	2,94	70 604	28,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	589 797	4,92	425 031	5,12	164 766	38,77
Produits financiers	10 513	0,09	7 911	0,10	2 602	32,88
Charges financières	19 890	0,17	276		19 614	NS
Résultat financier	-9 377	-0,08	7 635	0,09	-17 012	-222,82
RESULTAT COURANT	580 420	4,84	432 666	5,21	147 754	34,15
Produits exceptionnels	11 303	0,09			11 303	
Charges exceptionnelles	15		805	0,01	-790	-98,14
Résultat exceptionnel	11 288	0,09	-805	-0,01	12 093	NS
Impôts sur les bénéfices	190 819	1,59	144 330	1,74	46 489	32,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	400 888	3,34	287 531	3,46	113 357	39,42

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SASU I.C.R.CONSTRUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 5 957 947 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 400 888 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/12/2018 par les dirigeants de la société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement ANC n° 2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations techniques :

N/A

* Matériel et outillage industriels :

5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans

* Matériel de transport : 4 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Test de dépréciation

Si des indices de perte de valeur des actifs immobilisés sont identifiés, il est procédé à un calcul de la valeur d'utilité de ces actifs, qui est ensuite comparée à sa valeur comptable.

La valeur d'utilité correspond au maximum de :

- la valeur de marché du bien (calculée si cette valeur peut-être évaluée de façon fiable, et s'il est estimé que la revente peut être réalisée dans un délai raisonnable) ;

La valeur d'utilité de ce bien, calculée sur la base de flux de trésorerie futurs actualisés.

Les indices de perte de valeur considérés pour les actifs immobilisés sont :

Nature des immobilisations	Indice de perte de valeur
Terrain	Valeur de marché
Immobilisations amortissables	Résultat d'exploitation après impôt négatif
Titres de participation et créances rattachées	Quote part de situation nette détenue < à la valeur comptable des titres

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 545 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 2 440 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Règles et méthodes comptables

Disponibilités et comptes rattachés

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et, le cas échéant des valeurs mobilières de placement. Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale, éventuellement ajustée pour tenir compte des pertes latentes.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmenta- tion	Diminu- tion	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 971	2 093		8 064
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	54 720			54 720
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 274			5 274
- Installations générales, agencements aménagements divers	88 255	3 602		91 858
- Matériel de transport	28 000			28 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 492	7 659		63 151
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et accomptes				
Immobilisations corporelles	231 742	11 262		243 003
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	46 340	1 095		47 435
Immobilisations financières	46 355	1 095		47 450
ACTIF IMMOBILISE	284 067	14 450		298 517

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporielles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 093	11 262	1 095	14 450
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 093	11 262	1 095	14 450
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 971	836		6 807
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 240	2 775		5 016
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 630	1 644		5 274
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 037	7 476		14 513
- Matériel de transport	18 083	7 000		25 083
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 540	11 707		24 247
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	43 530	30 602		74 133
ACTIF IMMOBILISE	49 501	31 439		80 939

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 094 926 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	47 435		
Autres			47 435
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 202 281	3 202 281	
Autres	732 918	732 918	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	112 292	112 292	
Total	4 094 926	4 047 491	47 435
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	11 813
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	27 468
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	2 440
Total	41 721

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 15 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	15 000	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
HOLDING I.C.R. 74370 VILLAZ	100,00	15 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 929 682 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 516	1 516		
- à plus de 1 an à l'origine	904 973	4 973	720 000	180 000
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 144 139	2 144 139		
Dettes fiscales et sociales	1 204 056	1 204 056		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	675 000	675 000		
Total	4 929 682	4 029 682	720 000	180 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	900 000	45 000	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	900 000	45 000	

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	192 795
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	4 973
BANQUE - INTÉRETS COURUS À PAYER	1 516
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	10 307
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	13 574
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	4 353
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	5 938
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	5 139
Total	238 594

Autres informations

Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 8 413 euros et se repartissent comme suit :

- Autres dettes: 8 413 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	112 292		
Total	112 292		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	675 000		
Total	675 000		

Les produits constatés d'avance ont été comptabilisés pour tenir compte de l'avancement réel des chantiers.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2018
Contrats de construction	11 850 904
Location	4 181
Prestations - Prorata	137 502
TOTAL	11 992 587

Contrats à long terme

Méthode de calcul du pourcentage d'avancement

Le pourcentage d'avancement des travaux est estimé par le responsable de suivi du chantier : certains chantiers faisant l'objet d'une facturation d'acomptes significatifs, l'avancement de la facturation ne reflète pas nécessairement l'avancement réel du chantier.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 520 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Parties liées

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- Avance de trésorerie avec HOLDING ICR pour un montant de 175 004 CONVENTION DE TRESORERIE
- DUS FOURNISSEURS avec HOLDING ICR pour un montant de 60 000

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	597 793
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
CICE	3 545
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	580 420	195 264	385 156
+ Résultat exceptionnel	11 288		11 288
Résultat comptable	596 152	190 819	400 888

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	3 790
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>garantie prêt BPI</i>	45 000
Autres engagements donnés	45 000
Total	48 790
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outilage	Autres	Total
Valeur d'origine				11 840	11 840
Cumul exercices antérieurs				4 539	4 539
Dotations de l'exercice				2 368	2 368
Amortissements				6 907	6 907
Cumul exercices antérieurs				6 496	6 496
Exercice				3 389	3 389
Redevances payées				9 885	9 885
A un an au plus				3 389	3 389
A plus d'un an et cinq ans au plus				282	282
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				3 671	3 671
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				119	119
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				119	119
Montant pris en charge dans l'exercice				3 389	3 389

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de recrutement, .

I.C.R. CONSTRUCTION
Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 Euros
475, route des Vernes – PRINGY 74370 ANNECY

792 424 145 RCS ANNECY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS MIXTES
ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 22 MARS 2019

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 font ressortir un bénéfice de 400.888 Euros, décide de l'affectation suivante :

- | | |
|--|---------------|
| - une somme de | 400.500 Euros |
| à l'Associée Unique à titre de dividendes, | |
| soit 26,70 Euros par action, | |
|
- le solde, soit une somme de | 388 Euros |
| Au crédit du compte « Autres Réserves ». | |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 559.432 Euros.

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

La totalité du dividende distribué de 400.500 Euros est éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158 du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE CLOS LE	DIVIDENDE NET PAR PART	ABATTEMENT (Art 158 CGI)
30 septembre 2015	Néant	Néant
30 septembre 2016	199.950 Euros	199.950 Euros
30 septembre 2017	230.000 Euros	230.000 Euros

**CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT**





BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

S.A.S. ICR CONSTRUCTION

475, Route des Vernes
74370 PRINGY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

GRENOBLE / SEYSSINET : 4, rue Paul V. Perrin - BP 28 - 38171 Seyssinet Pariset Cedex | GRENOBLE / MEYLAN : 65 B, boulevard des Alpes - 38240 Meylan
ANNECY : 215, route de Montava - 74370 Argonay / BP 52 - 74371 Pringy Cedex | CHAMBERY : 35, rue de la Chavanne - 73490 La Ravoire
www.groupebbm.com | contact@groupebbm.com | Standard : +33 (0)4 76 48 48 49

SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes BBM & ASSOCIES au capital de 2 206 333 €. RCS Grenoble 311 903 496
Inscrite au tableau de l'Ordre Rhône-Alpes. Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Grenoble



BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

SAS ICR CONSTRUCTION

475, Route des Vernes
74 370 PRINGY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ICR CONSTRUCTION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

GRENOBLE / SEYSSINET : 4, rue Paul V. Perrin - BP 28 - 38171 Seyssinet Pariset Cedex | GRENOBLE / MEYLAN : 65 B, boulevard des Alpes - 38240 Meylan
ANNECY : 215, route de Montava - 74370 Argonay / BP 52 - 74371 Pringy Cedex | CHAMBERY : 35, rue de la Chavanne - 73490 La Ravoire

www.groupebbm.com | contact@groupebbm.com | Standard : +33 (0)4 76 48 48 49

SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes BBM & ASSOCIES au capital de 2 206 333 €. RCS Grenoble 311 903 496
Inscrite au tableau de l'Ordre Rhône-Alpes. Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Grenoble

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme indiqué dans la note « contrats à long terme » de l'annexe des comptes sociaux, les contrats à long terme réalisés par la société sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Meylan, le 08 mars 2019

SAS BBM & Associés

Vincent BOUVIER

Commissaire aux Comptes

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 064	6 807	1 257	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	54 720	5 016	49 704	52 480
Installations techniques, matériel et outilla	5 274	5 274		1 644
Autres immobilisations corporelles	183 009	63 843	119 166	134 087
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 435		47 435	46 340
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	298 517	80 939	217 577	234 566
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 202 281		3 202 281	2 011 357
Fournisseurs débiteurs	51 822		51 822	1 563
Personnel	38 493		38 493	17 910
Etat, Impôts sur les bénéfices				11 982
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	398 218		398 218	327 494
Autres créances	244 384		244 384	171 341
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	155 333		155 333	1 953
Valeurs mobilières de placement				453 403
Disponibilités	1 537 546		1 537 546	1 481 076
Charges constatées d'avance	112 292		112 292	8 965
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 740 370		5 740 370	4 487 046
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 038 887	80 939	5 957 947	4 721 612

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	394 043	336 512
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	400 888	287 531
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	959 932	789 043
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	904 973	900 276
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 516	1 118
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	906 488	901 394
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	68 333	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 144 139	1 662 535
<i>Personnel</i>	72 190	23 428
<i>Organismes sociaux</i>	37 828	28 175
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	43 836	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	1 045 062	739 850
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	5 139	3 084
Dettes fiscales et sociales	1 204 056	794 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	675 000	574 103
TOTAL DETTES	4 998 016	3 932 568
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 957 947	4 721 612

Compte de Résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	11 992 587	100,00	8 299 743	100,00	3 692 844	44,49
Autres produits	102 744	0,86	26 086	0,31	76 658	293,87
Total	12 095 331	100,86	8 325 829	100,31	3 769 503	45,27
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	11 190 513	93,31	7 656 380	92,25	3 534 133	46,16
Total	11 190 513	93,31	7 656 380	92,25	3 534 133	46,16
MARGE SUR M/SES & MAT	904 819	7,54	669 449	8,07	235 370	35,16
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	16 249	0,14	11 715	0,14	4 534	38,70
Salaires et Traitements	184 261	1,54	144 595	1,74	39 666	27,43
Charges sociales	83 049	0,69	61 723	0,74	21 326	34,55
Amortissements et provisions	31 439	0,26	26 376	0,32	5 063	19,19
Autres charges	24		9		16	176,96
Total	315 022	2,63	244 418	2,94	70 604	28,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	589 797	4,92	425 031	5,12	164 766	38,77
Produits financiers	10 513	0,09	7 911	0,10	2 602	32,88
Charges financières	19 890	0,17	276		19 614	NS
Résultat financier	-9 377	-0,08	7 635	0,09	-17 012	-222,82
RESULTAT COURANT	580 420	4,84	432 666	5,21	147 754	34,15
Produits exceptionnels	11 303	0,09			11 303	
Charges exceptionnelles	15		805	0,01	-790	-98,14
Résultat exceptionnel	11 288	0,09	-805	-0,01	12 093	NS
Impôts sur les bénéfices	190 819	1,59	144 330	1,74	46 489	32,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	400 888	3,34	287 531	3,46	113 357	39,42

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU SASU I.C.R.CONSTRUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 5 957 947 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 400 888 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/12/2018 par les dirigeants de la société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement ANC n° 2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques :
 - N/A
- * Matériel et outillage industriels :
 - 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Test de dépréciation

Si des indices de perte de valeur des actifs immobilisés sont identifiés, il est procédé à un calcul de la valeur d'utilité de ces actifs, qui est ensuite comparée à sa valeur comptable.

La valeur d'utilité correspond au maximum de :

- la valeur de marché du bien (calculée si cette valeur peut-être évaluée de façon fiable, et s'il est estimé que la revente peut être réalisée dans un délai raisonnable) ;

La valeur d'utilité de ce bien, calculée sur la base de flux de trésorerie futurs actualisés.

Les indices de perte de valeur considérés pour les actifs immobilisés sont :

Nature des immobilisations	Indice de perte de valeur
Terrain	Valeur de marché
Immobilisations amortissables	Résultat d'exploitation après impôt négatif
Titres de participation et créances rattachées	Quote part de situation nette détenue < à la valeur comptable des titres

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 545 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 2 440 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Règles et méthodes comptables

Disponibilités et comptes rattachés

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et, le cas échéant des valeurs mobilières de placement. Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit"

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale, éventuellement ajustée pour tenir compte des pertes latentes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmen- tation	Diminu- tion	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 971	2 093		8 064
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	231 742	11 262		243 003
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	46 355	1 095		47 450
ACTIF IMMOBILISE	284 067	14 450		298 517

/

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporielles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 093	11 262	1 095	14 450
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 093	11 262	1 095	14 450
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 971	836		6 807
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	2 240	2 775		5 016
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 630	1 644		5 274
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 037	7 476		14 513
- Matériel de transport	18 083	7 000		25 083
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 540	11 707		24 247
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	43 530	30 602		74 133
ACTIF IMMOBILISE	49 501	31 439		80 939

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 094 926 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	47 435		47 435
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 202 281	3 202 281	
Autres	732 918	732 918	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	112 292	112 292	
Total	4 094 926	4 047 491	47 435
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	11 813
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	27 468
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	2 440
Total	41 721

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 15 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	15 000	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p. ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
HOLDING I.C.R. 74370 VILLAZ	100,00	15 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 929 682 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 516	1 516		
- à plus de 1 an à l'origine	904 973	4 973	720 000	180 000
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 144 139	2 144 139		
Dettes fiscales et sociales	1 204 056	1 204 056		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	675 000	675 000		
Total	4 929 682	4 029 682	720 000	180 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	900 000	45 000	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	900 000	45 000	

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	192 795
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	4 973
BANQUE - INTÉRETS COURUS À PAYER	1 516
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	10 307
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	13 574
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	4 353
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	5 938
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	5 139
Total	238 594

Autres informations

Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 8 413 euros et se répartissent comme suit :

- Autres dettes: 8 413 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE		112 292	
Total	112 292		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE		675 000	
Total	675 000		

Les produits constatés d'avance ont été comptabilisés pour tenir compte de l'avancement réel des chantiers.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2018
Contrats de construction	11 850 904
Location	4 181
Prestations - Prorata	137 502
TOTAL	11 992 587

Contrats à long terme

Méthode de calcul du pourcentage d'avancement

Le pourcentage d'avancement des travaux est estimé par le responsable de suivi du chantier : certains chantiers faisant l'objet d'une facturation d'acomptes significatifs, l'avancement de la facturation ne reflète pas nécessairement l'avancement réel du chantier.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 520 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

*** Parties liées**

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- Avance de trésorerie avec HOLDING ICR pour un montant de 175 004 CONVENTION DE TRESORERIE
- DUS FOURNISSEURS avec HOLDING ICR pour un montant de 60 000

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	597 793
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
CICE	3 545
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	580 420	195 264	385 156
+ Résultat exceptionnel	11 288		11 288
Résultat comptable	596 152	190 819	400 888

Autres informations

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	3 790
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>garantie prêt BPI</i>	45 000
Autres engagements donnés	45 000
Total	48 790
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Construction	Matériel Outilage	Autres	Total
Valeur d'origine				11 840	11 840
Cumul exercices antérieurs				4 539	4 539
Dotations de l'exercice				2 368	2 368
Amortissements				6 907	6 907
Cumul exercices antérieurs				6 496	6 496
Exercice				3 389	3 389
Redevances payées				9 885	9 885
A un an au plus				3 389	3 389
A plus d'un an et cinq ans au plus				282	282
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				3 671	3 671
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				119	119
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				119	119
Montant pris en charge dans l'exercice				3 389	3 389

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de recrutement, .

